

Image not found or type unknown



Mariage pour obtenir juste une carte de sejour

Par **gtfrd**, le **29/10/2009** à **23:29**

Bonjour, je me suis mariée avec un tunisien qui vit en Tunisie pour moi c'était un mariage d'amour et pour fonder une famille, le mariage a eu lieu en Tunisie le 9 août 2007 j'ai fait les démarches, je l'ai ramené en janvier 2008 il s'avère que depuis sa venue il m'a clairement expliqué que c'était juste pour avoir les papiers donc depuis qu'il est là c'est l'alcool, l'adultère, la violence verbale, c'est ce que je ne peux lui retirer sa carte de séjour vu qu'il a des récipients depuis qu'il est venu, j'ai fait mais démarches auprès de la préfecture ... Merci de votre aide